# 

# LéA - Appel à projet 2019

**Introduction**

Le [dispositif LéA](http://ife.ens-lyon.fr/lea) est soutenu depuis son lancement par le ministère de l’Éducation nationale (MEN) par l’intermédiaire de la Direction générale de l’enseignement scolaire (DGESCO) et de son Département Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (DRDIE), ainsi que par le ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation (MAA) depuis 2016.

Les politiques institutionnelles sont prises en compte dans les problématiques et dans les expérimentations. La recherche menée dans les LéA s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité peut concerner les disciplines d'apprentissage, mais aussi les disciplines d'appartenance des chercheurs associés au projet : sciences de l'éducation, sociologie de l'éducation, sciences cognitives, didactique, philosophie de l'éducation...

Les Lieux d’éducation associés à l’IFÉ (LéA) articulent quatre entités : des lieux d’éducation porteurs d’un questionnement, des unités de recherche, des structures de formation, et les institutions dont ils dépendent. Ils visent des recherches orientées vers le développement de ressources, pris dans un sens large, comme par exemple l’élaboration d’ingénieries didactiques.

Elle utilise des résultats de recherches fondamentales et les nourrit de questionnements plus spécifiques et contextualisés, avec une visée praxéologique affirmée, d’étude des actions des professionnels de l’éducation. Elle contribue à construire des solutions, à les analyser et produit ainsi des résultats scientifiques nouveaux qui sont diffusés au sein du système éducatif et dans la communauté scientifique. La dimension collaborative, entre tous les acteurs du LéA, est un élément essentiel dans la réalisation du projet. Cette dimension peut éventuellement être un questionnement travaillé dans le LéA.

Les LéA associent pour trois ans chercheurs et acteurs de terrain. Le travail collectif est un élément fondamental de ces projets. Les problématiques de recherche se construisent à partir de questionnements issus des lieux d'éducation.

Les LéA peuvent effectuer une demande de renouvellement après trois ans, en fonction de certains critères, en particulier l'apport du LéA pour le réseau national des équipes de recherche, en termes de travail sur les méthodologies et la diffusion des pratiques d'éducation, de recherche et de formation.

Les LéA peuvent être des établissements scolaires, mais aussi des réseaux d’établissements, des bassins de formation, des établissements d’enseignement supérieur, des centres sociaux, des associations, ou tout autre lieu portant un enjeu d’éducation (établissement hospitalier, pénitentiaire…). Dans chaque lieu sont nécessairement informés l’équipe de direction et les représentants des administrations publiques déconcentrées, rectorats, direction des services départementaux de l’éducation nationale, CARDIE, en lien avec les administrations centrales ou les collectivités territoriales qui soutiennent le projet.

Le développement professionnel des acteurs peut se traduire par une entrée dans un processus de diplomation pour certains acteurs (master recherche, thèse, etc.). Les LéA produisent aussi des ressources pour la formation et l’enseignement.

Les actions de recherche des LéA qui seront retenues dans le cadre de cet appel s’engagent de septembre 2019 à août 2022. Elles pourront éventuellement bénéficier d’un renouvellement en déposant un nouveau dossier de candidature. Les LéA bénéficient d’un dispositif d’accompagnement et de soutien de leurs travaux par les personnels de l’IFÉ en lien avec les acteurs institutionnels au niveau national (MEN, MAA, MESRI associé) ou académique (CARDIE, DASEN ou DASEN-adjoint, corps d’inspection…). Pour cela, l’IFÉ met à leur disposition un environnement numérique (site, partage de documents, blog…) et organise des rencontres à l’échelle du réseau.

Parmi l’ensemble des acteurs impliqués dans un LéA, le correspondant IFÉ assure le lien avec les équipes de recherche, le correspondant LéA assure le lien avec les différents acteurs du lieu.

Pour plus d’information, consulter les espaces en ligne dédiés aux LéA : [le site Internet des LéA](http://ife.ens-lyon.fr/lea) et

[le blog collaboratif des LéA](https://reseaulea.hypotheses.org/).

Télécharger [le dossier de candidature](http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea). : http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea

**Le dossier de candidature complet devra parvenir à l’IFÉ (lea.ife@ens-lyon.fr) avant le 27 février 2019 en format WORD et PDF**. Il sera examiné par une commission de validation associant l’IFÉ-ENS de Lyon, la DGESCO, la direction de l’enseignement agricole, et leurs partenaires (Laboratoire de recherche, ESPE,…). Les critères d’évaluation des dossiers porteront en particulier sur le réalisme des charges de travail et de la programmation, le lien avec des thématiques de recherche prioritaires pour l’IFé et les axes institutionnels, une représentation du LéA portée par des acteurs de statuts différents, une articulation de la problématique de recherche avec des actions de terrain, et la programmation d’une diffusion des productions et des ressources.

**Thématiques :**

Le dossier de candidature permet à l’équipe porteuse d’un projet de LéA de le discuter et de mieux l’ajuster aux attentes du dispositif en tenant compte des critères d’évaluation explicités. En particulier, seront privilégiés les projets dont les problématiques s’insèrent dans les domaines suivants :

* **1. Les espaces-temps d’apprentissage pour une école inclusive**

La question des espaces-temps pour apprendre et faire apprendre prend aujourd’hui des formes multiples : physiques, virtuelles, individuelles, collectives, au sein de la classe, dans et hors de l’espace scolaire ou universitaire. Cette question touche l’élève ou l’étudiant, mais également les enseignants, les parents, les éducateurs. Comment penser ces espaces-temps pour prendre en compte les besoins de chacun des acteurs et faire vivre ainsi une école plus inclusive ? Dans cette perspective, comment les postures des élèves, des étudiants et des différents acteurs éducatifs sont-elles modifiées ? Comment interrogent-ils le travail collectif entre les acteurs éducatifs, entre les élèves ? Comment interrogent-ils les relations entre les disciplines ? Comment les institutions sont-elles questionnées par les aménagements nécessaires des lieux et temps scolaires ?

* **2. Cultures numériques - Développement de compétences numériques critiques**

Le numérique est au coeur des apprentissages à l’école et hors l’école, dans les disciplines “classiques”, comme dans l’éducation aux médias et à l’information, qui se développe de façon transversale et à l’intérieur de chaque discipline. Quelle distance critique est-il possible de construire avec les écrans, leurs contenus et les formes d’activité qu’ils proposent ? Comment apprendre à chercher l’information, et à en questionner leur origine et leur pertinence ? Comment apprendre à combiner de façon créative une variété d’outils, numériques ou non, au service de la résolution de problèmes et des apprentissages, simples ou complexes ? Comment apprendre à programmer pour construire des solutions adaptées à des besoins identifiés ? Comment faire du numérique un espace d’activités au service d’un projet collectif ? Les projets attendus questionneront ces différentes dimensions du numérique, de la maternelle au supérieur, au sein des établissements scolaires, comme à leurs frontières avec la société.

* **3. Les langages**

Les programmes de l’école et du collège font de la notion de “maîtrise de la langue/du langage/des langages” un objet d’enseignement en tant qu’instrument de travail pour tous les acteurs, et un outil pour tous les apprentissages. La maîtrise de la langue (maternelle, de scolarisation...), et d'une langue vivante, ainsi que la découverte d'autres langues, ou encore la maîtrise des langages (au sein large), font partie des fondamentaux de l'école. La recherche internationale parle de son côté de literacy, ou de multiliteracy pour recouvrir des littératies verbale, visuelle, numérique, instrumentale, etc., en jeu hors de l’école dans les apprentissages informels, et dans les parcours de réussite sociale. Les projets attendus questionneront les démarches engagées pour développer cette compétence transversale dans son versant disciplinaire, interdisciplinaire ou en lien avec les

problématiques éducatives, la socialisation, ou encore les inégalités scolaires à tout niveau d’enseignement, de la maternelle au supérieur.

* **4. Travail collectif au sein d’une communauté éducative**

Dans le cadre de la loi sur la Refondation de l’école en 2013, le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l’éducation insiste sur la nécessité de favoriser le développement de « travaux collectifs » au sein des communautés éducatives. Récemment, le rapport Villani-Torossian (2018) encourage à ce que « le travail en équipe dans les établissements scolaires » repose sur la prise en compte de trois « niveaux stratégiques » de mise en œuvre :  celui *de la classe*, celui *des écoles et des établissements*, celui *de l’encadrement*. Les conditions sous lesquelles peuvent être mises en place de telles préconisations, dans la perspective d’assurer un développement professionnel des différents acteurs impliqués, ne s’improvisent pas. Les LéA se fondent sur des processus de collaboration entre praticiens et chercheurs et permettent de développer des interactions au sein d’équipes pluri-catégorielles, de contribuer au développement d’établissement-formateur. Comment ces interactions participent au développement d’un *territoire apprenant*, influent sur le travail collectif des pairs, sur leur développement professionnel ? Comment l’engagement d’enseignants dans un processus de collaboration avec différents acteurs au sein d’un *territoire apprenant* peut-il avoir des effets sur les apprentissages des élèves ? Il sera particulièrement apprécié tout projet qui questionnera les formes et les structures que peut prendre un travail collectif au sein d’une communauté éducative, ainsi que leurs évolutions.

* **5. Continuités des apprentissages dès la maternelle et jusqu’à l’enseignement supérieur**

Le système éducatif s’organise en niveaux, cycles, filières, au travers desquels les élèves poursuivent différents cursus et construisent/vivent différents curriculums. Quelles complémentarités et continuités dans les apprentissages entre les différentes étapes de l’expérience scolaire ? Comment gérer les transitions ? Quelle réalité des continuités au niveau des apprentissages, au niveau des parcours personnel et professionnel ? Qu’est-ce que la prise en compte de ces continuités change dans le suivi des élèves et des étudiants, dans le travail des professeurs ? Comment développer les relations entre enseignants du primaire et du secondaire, du secondaire et du supérieur ? Quel(s) accompagnement(s) pour les élèves aux différentes charnières ? Par exemple, comment la mise en place de ParcoursSup questionne-t-elle le suivi de l’élève à tous les niveaux d’accompagnement et de décision ?

* **6. Stratégies éducatives pour la construction individuelle et collective de la citoyenneté**

« Tous les professeurs enseignent d’abord l’École, comme objet et comme valeur » (P.Meirieu, *Lettre à un jeune professeur*). Entreprendre dès l’école l’apprentissage et le partage d’une culture citoyenne **intégrant de manière transversale le développement de l’esprit critique** exige de construire des projets collectifs cohérents et convergents, portés par tous les acteurs et, où se tissent pratiques éducatives et pratiques pédagogiques. Les apprentissages des contenus et de la démocratie ne sauraient se faire en apesanteur : comment faire vivre dans le quotidien de l’école et de la classe les liens d’interdépendance qui les unissent ? Comment intégrer ces questionnements au parcours citoyen?

* **7. Éducations à, partenariats, “parcours” : comment les acteurs s’emparent des évolutions curriculaires**

Les cloisonnements disciplinaires sont engagés dans un mouvement d’adaptation continu, en lien avec l’évolution des disciplines académiques. Cela se fait aussi en réponse à des enjeux sociétaux et aux redéfinitions des politiques éducatives. On le voit dans des prescriptions qui apparaissent nouvelles : l’introduction de la notion de “parcours” récemment inscrite dans le programme-socle, la promotion des “éducations à…”, les partenariats, etc.

Cette évolution remet en cause les répartitions disciplinaires traditionnelles (compétences culturelles et sociales, éducation artistique et culturelle, culture scientifique, éducation aux médias, au numérique, nouvelles littéracies,...), mais aussi les cloisonnements longitudinaux, par de nouvelles formes de travail pluriannuelles. En outre, elle tente de franchir les cloisonnements institutionnels en favorisant la logique des partenariats éducatifs avec des musées, lieux patrimoniaux, centres culturels, associations et espaces périscolaires… Comment ces nouveaux contenus, ces nouveaux espaces, et les pratiques éducatives nouvelles qui s’y développent peuvent-elles contribuer à la réussite scolaire et personnelle de tous les élèves ? Comment les nouveaux réseaux d’acteurs s’approprient-ils ces évolutions ?

**8 L’école maternelle : caractéristiques et spécificités**L’accueil et l’éducation des enfants d’âge pré-primaire, le modèle ainsi que le fonctionnement de l’école maternelle sont depuis de nombreuses années déjà une préoccupation centrale pour la France. Les textes officiels soulignent que la mission principale de l’école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Les objectifs de la formation y sont de favoriser l'éveil de la personnalité des enfants, de stimuler leur développement sensoriel, moteur, cognitif, social et affectif, de développer l'estime de soi et des autres. Dans ce contexte et dans le nouveau cadre de l’instruction obligatoire à partir de 3 ans, quelles évolutions seraient nécessaires dans l’organisation et la forme scolaire, les pratiques pédagogiques, pour lutter plus efficacement contre les inégalités, dont on sait qu’elles se forment très tôt ? Plusieurs axes de recherches peuvent être envisagés : les processus d’apprentissages précoces (par exemple, dans le cadre des sciences cognitives), les apprentissages langagiers, les compétences mathématiques (par exemple, la construction du nombre), les fondements d’une sensibilité et d’une culture artistiques, l’écologie développementale (par exemple, la démarche « d’observation-projet », Fontaine, 2009), le travail PE/ATSEM, ou bien encore la réduction des inégalités scolaires potentiellement produite par l’obligation de scolarité à 3 ans.

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Votre candidature est :

🞏 Une demande initiale

🞏 Un renouvellement

* ***1.L’action de recherche, le lieu d’éducation et les partenaires associés***

**1.1. Identification de l’action de recherche prévue**

*Ajouter des lignes si plus d’un responsable d’action*

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de l’action de recherche prévue |  |
| Acronyme (en un mot) |  |
| Adresse web de l’action de recherche (le cas échéant) |  |
| Nom du responsable de l’action de recherche |  |
| Courriel du responsable de l’action de recherche |  |
| Téléphone du responsable de l’action de recherche |  |

**1.2. Lieu(x) d’éducation candidat(s)**

*Si plusieurs établissements sont concernés, remplissez un tableau par établissement*

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du lieu d’éducation candidat |  |
| Académie |  |
| Organisme (lycée, collège, école, association, réseau, etc.) |  |
| Nom du responsable du lieu (chef d’établissement, directeur, président d’association, etc.) |  |
| Adresse postale du lieu |  |
| Téléphone |  |
| Site Internet du lieu |  |

Critères : Lieu présentant une portée éducative. Zone géographique (académie) présentant peu de LéA. Nouveau type de LéA (établissement, structure)

**Nom du LéA :**

Pour respecter les usages au sein du réseau, il est souhaitable que le nom choisi pour le LéA soit clairement évocateur du lieu qui le fonde, plutôt que de l’action de recherche elle-même (acronyme), sur la base d’éléments tels que le nom du (ou des) établissement(s) qui le compose(nt) - *s’ils ne sont pas trop nombreux* -, du réseau, de la zone géographique, de la commune, (exemples : « École Paul-Emile Victor», « Lycée Argentré-Macé », REP+ Delaunay Grigny 91 », Réseau Ecoles Bretagne Provence », « Circonscription Montreuil 1»).

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du LéA proposé (\*) |  |

En cas d’entrée dans le réseau des LéA, cette proposition de nom pourra être rediscutée avec le comité de pilotage si besoin.

**1.3.a Unité(s) de recherche porteuse(s) de l’action de recherche – UMR, EA, etc.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom de l’unité, du laboratoire et/ou de l’équipe | Organisme de rattachement | Lien entre l’unité et l’IFÉ (équipe interne à l’IFÉ, convention existante, conventionnement en cours, convention envisagée, aucune convention…) |
|  |  |  |

Unité de recherche en lien avec les problématiques de l’éducation. Unité de recherche IFÉ ou conventionnée avec l’IFÉ.

**1.3.b Unité(s) (de recherche) partenaire(s), le cas échéant – UMR, EA, etc.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom de l’unité, du laboratoire et/ou de l’équipe | Organisme de rattachement | Lien entre l’unité et l’IFÉ (équipe interne à l’IFÉ, convention existante, conventionnement en cours, convention envisagée, aucune convention…) |
|  |  |  |

**1.4. Financements de l’action de recherche**

**Moyens DGESCO souhaités**

L’IFÉ avec la DGESCO (MENESR) peut attribuer des forfaits horaires aux enseignants exerçant dans le premier et/ou second degré. Indiquer quels moyens seraient demandés pour cette action (maximum 20h par enseignant)

|  |
| --- |
| Nombre d’heures :  Nombre d’enseignants impliqués : |

Critères : Estimation du volume de travail relative à l’engagement des enseignants. Réalisme des charges de travail et de la programmation

**Autres financements**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisme financeur | Montant | Demande en cours/ acceptée |
|  |  |  |

Critères : Obtention de financements supplémentaires au niveau local, régional, national (ex. : financement de contrat de thèse, etc.)

**1.5 Domaines et axes de recherche**

Indiquez ci-dessous le domaine dans lequel s’insère la problématique de votre projet.

*Plusieurs réponses possibles*

 Les espaces-temps d’apprentissage pour une école inclusive

 Cultures numériques - Développement de compétences numériques critiques

 Les langages

 Travail collectif au sein d’une communauté éducative

 Continuité des apprentissages dès la maternelle et jusqu’à l’enseignement supérieur

 Stratégies éducatives pour la construction individuelle et collective de la citoyenneté

 Éducations à, partenariats, “parcours” : comment les acteurs s’emparent des évolutions curriculaires

L’école maternelle : caractéristiques et spécificités

Dans quel(s) axe(s) du projet de loi pour la refondation de l’école s’inscrit l’action de recherche ?

*Plusieurs réponses possibles*

🞏 Mettre en place une nouvelle formation initiale et continue aux métiers du professorat et de l'éducation et faire évoluer les pratiques pédagogiques

🞏 Donner la priorité à l’école primaire pour assurer l’apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités (plus de maîtres que de classes, maternelles moins de 3 ans, langues vivantes dès le CP, rythmes scolaires : meilleure organisation des temps éducatifs, accès activités périscolaires de qualité)

🞏 Faire entrer l'École dans l’ère du numérique, éducation au numérique

🞏 Faire évoluer le contenu des enseignements (socle commun de connaissances, de compétences et de culture; enseignement moral et civique, parcours d’éducation artistique et culturelle)

🞏 Assurer la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège

🞏 Permettre à chacun de réussir dans le second degré et de s’insérer dans la vie professionnelle dans les meilleures conditions (lutte contre le décrochage scolaire)

🞏 Mieux associer les partenaires de l’École et mieux évaluer le système éducatif

🞏 Aucune

Critères : Lien avec les thématiques de recherches prioritaires de l’IFÉ et des axes du projet de la pour la Refondation de l’École du MENESR,.

**1.6 Composition prévisionnelle de l’équipe du LéA** (ajouter des lignes si besoin)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Membres du LéA  Commencer par identifier les potentiels porteurs du LéA[1] : Correspondant IFÉ, correspondant LéA, puis les autres membres (voir critères). | Structure (établissement, unité de recherche…) | NOM – Prénom | Fonction dans la structure (directeur, enseignants, chercheur, doctorant, stagiaire, etc.) | Académie | Contact  (Courriel et téléphone) |
| Correspondant IFÉ  (voir Charte) |  |  |  |  |  |
| Correspondant LéA  (voir Charte) |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

Critères : Représentation des membres du/des Lieu(x) d’éducation associé(s). Personnel(s) de pilotage représentés dans les porteurs (responsables d’établissement, personnel d’inspection…) et porteurs du LéA de statuts différents. Nombre d’acteurs mobilisés suffisant (pas trop petit par rapport à l’ampleur de l’action). Équilibre entre les fonctions et statuts représentées au sein de l’équipe (pratique/formation/recherche/étudiant….)

* ***2. Présentation des activités prévues pour le LéA de septembre 2019 à août 2022***

**2.1 Résumé de l’action de recherche***Maximum 800[2] caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

*4 à 5 Mots Clés :*

|  |
| --- |
|  |

**2.2 Présentation de l’action de recherche***Maximum 6000[3] caractères, espaces compris*

Critères : Formulation d’une ou de question(s) de recherche. Contexte et enjeux. Position dans un champ de recherche, état de l’art. Méthodologies envisagées (description précise attendue, en particulier en ce qui concerne l’évaluation des impacts des projets). Articulation de la problématique de recherche avec des questions du terrain, en lien avec les politiques éducatives nationales. Retombées scientifiques attendues en cohérence avec les enjeux pour le lieu candidat (ci-dessous).

**2.3. Enjeux pour le lieu d’éducation candidat**

*Décrire les objectifs et les attentes du lieu d’éducation concernant le questionnement et l’entrée dans le dispositif LéA. Préciser les liens entre l’action de LéA et le projet d'établissement et/ou contrat d'objectifs, ainsi que l’implication des différents acteurs du lieu.*

*Maximum 2000 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

Critères: Retombées pour le lieu d’éducation et son contexte. Attentes du lieu explicitées et en cohérence avec l’action de recherche (dont par exemple liens avec le projet d’établissement ou le contrat d’objectifs, le projet académique).

**2.4. Productions déjà réalisées (publications, communications, formations) par les porteurs du LéA en lien avec l’action de recherche engagée**

*Listez 5 ressources maximum en précisant les auteurs des ressources.*

**2.5. Production(s) et ressource(s) envisagée(s) de septembre 2019 à août 2022**

|  |  |
| --- | --- |
| **Ressources** | **Précisions** |
| 🞏 Publications et communications scientifiques |  |
| 🞏 Publications et communications professionnelles |  |
| 🞏 Action de formation |  |
| 🞏 Ressources pour la formation |  |
| 🞏 Ressources pour l’enseignement |  |
| 🞏 Masters et doctorats |  |

Critères : Planification prévisionnelle des productions et des ressources ainsi que de leur diffusion (publics visés). Implication d’étudiants de l’ÉSPÉ ou d’autres institutions dans le cadre de masters, doctorats.

**2.6. Organisation du travail et de la collaboration**

**Expérience de collaboration**

Certains membres de l’équipe ont-ils déjà été engagés ensemble dans d’autres actions de recherche collaborative ? Précisez lesquels, quand et comment.

*Maximum 1000 signes, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

Critères : l’existence d’une équipe de recherche collaborative ou l’initiation préalable des travaux est un facteur de réussite de l’action.

**Organisation de la collaboration**

Quelles sont les modalités de collaboration entre enseignants, responsable d’action de recherches, chercheurs que vous projetez?

|  |
| --- |
| 🞏 des réunions plénières (ensemble du groupe) |
| 🞏 des séances de travail (en binômes ou petits groupes) |
| 🞏 des visioconférences (Skype, Hangout, etc.) |
| 🞏 des rencontres entre enseignants |
| 🞏 utilisation d’un espace de travail collaboratif (en ligne) |
| 🞏 échanges téléphoniques |
| 🞏 échanges courriels |
| 🞏 Autres : |

Commentaires :

Comment envisagez-vous la participation des enseignants, du responsable d’action de recherche, des chercheurs dans la définition de la problématique, la collecte des données, l’analyse des résultats, la production de ressources ?

*(1500 caractères maximum)*

* **3. Communication et diffusion des résultats**

***Comment envisagez-vous de communiquer l’action de recherche et les résultats :***

**3.1 Au sein de(s) établissement(s) d’accueil ?**

Communication au directeur de l’établissement, au conseil d’administration, au conseil pédagogique, insertion de l’action dans le projet d’établissement, formation des enseignants, etc.

Critères : Modalités de communication au sein de l’établissement prévues et riches (touchant différent publics)

**3.2. Au niveau local ?**

Communication aux autres membres de la communauté éducative (Conseillers principaux d’éducation, Surveillants, Infirmiers, Conseillers d’orientation professionnelle, Assistante sociale, etc.), aux parents, aux élèves, aux associations, aux collectivités locales et/ou territoriales, etc.

Critères : Modalités de communication au niveau local prévues et riches (touchant différent publics)

**3.3. Aux partenaires institutionnels ?**

|  |  |
| --- | --- |
| Partenaires | Modalités de communication  (inclusion des membres ou représentants des partenaires dans l’équipe du LéA, présentation de l’action et des résultats, invitation/participation aux réunions, présentation lors de rencontres régionales/nationales, animation de formation, accueil d’étudiants, enregistrement de l’action de recherche/le LéA sur le site internet du partenaire, etc.) |
| CARDIE |  |
| ESPE |  |
|  |  |
|  |  |

Critères : Interactions prévues avec les partenaires institutionnels dans le cadre de réunions d’équipes, de rencontres régionales, etc.

**3.4. Aux autre(s) partenaire(s) – collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations…**

|  |  |
| --- | --- |
| Partenaires | Modalités de communication |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

Critères : Inclusion des membres ou représentants des partenaires dans l’équipe du LéA, présentation de l’action et des résultats, invitation/participation aux réunions, présentation lors de rencontres régionales/nationales, animation de formation, accueil d’étudiants, enregistrement de l’action de recherche/le LéA sur le site internet du partenaire, etc.

**4. Autres éléments d’information ou indicateur d’activité à mettre en valeur**

|  |
| --- |
|  |

Critères : Expertise, liens internationaux, “promotion” d’un secteur isolé ou en difficulté, liaison/interaction de recherche 1er - 2nd degré, ...)

**5. Avis d’opportunités**

Si plusieurs établissements constituent le LéA, remplir un tableau pour chacune de leurs autorités responsables

**Chefs d’établissements dans le second degré, directeurs d’école et IEN dans le 1er degré, …**

|  |  |
| --- | --- |
| Institution |  |
| NOM - Prénom du représentant |  |
| Statut du représentant |  |
| Courriel  Téléphone fixe/portable  Adresse postale |  |
| Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.) |  |
| Avis d’opportunité |  |
| Signature |  |

Si plusieurs partenaires sont impliqués, remplir un tableau par partenaire mentionné aux parties 1.3.b., 3.3 et 3.4.

**Partenaire(s) institutionnels au ministère de l’Éducation nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche (Cardie, IA-IPR, IEN, Dasen)**

|  |  |
| --- | --- |
| Institution | DGESCO /CARDIE |
| NOM - Prénom du représentant |  |
| Statut du représentant | CARDIE |
| Courriel  Téléphone fixe/portable  Adresse postale |  |
| Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.) |  |
| Avis d’opportunité |  |
| Signature |  |

Engagement des partenaires institutionnels (CARDIE, MENESR…) dans l’équipe opérationnelle. Avis positif et du CARDIE en lien avec le DRDIE (DGESCO).

**Directeur de l’unité de recherche porteuse de l’action de recherche (UMR, EA,…)**

|  |  |
| --- | --- |
| Institution |  |
| NOM - Prénom du représentant |  |
| Statut du représentant |  |
| Courriel  Téléphone fixe/portable  Adresse postale |  |
| Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.) |  |
| Avis d’opportunité |  |
| Signature |  |

**Autre(s) partenaire(s) – autres LéA, ÉSPÉ, collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations…**

|  |  |
| --- | --- |
| Institution/Organisation : |  |
| Echelle (académique, locale, régionale, nationale, européenne, etc.) |  |
| NOM Prénom du représentant |  |
| Statut du représentant |  |
| Courriel :  Téléphone fixe/portable :  Adresse postale : |  |
| Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.) |  |
| Avis d’opportunité : |  |
| Signature : |  |

Critères : Capacité à diffuser sur l’environnement territorial et à l’échelle nationale et internationale). Partenaires pouvant assurer le développement et la diffusion de formation en lien avec l’action de recherche. Partenaire à l’échelle locale, nationale, européenne ou internationale pouvant relayer la diffusion de la recherche, des productions et des ressources.

[1] Les porteurs du LéA sont responsables de la définition de l’action, de la rédaction de recherche de ce dossier de candidature, du suivi de la candidature et de la mise en œuvre de l’action s’il est retenu. Identifier au moins deux interlocuteurs (un pour le lieu, un pour l’équipe de recherche) qui seront informés de l’instruction du dossier par l’IFÉ.

**Réseau des LéA - Chartes des correspondants (version 2015)**

Les chartes des correspondants LéA et IFÉ ont pour but d’expliciter les rôles de ces deux acteurs essentiels pour le développement du LéA, au niveau du terrain pour le correspondant LéA et au niveau de la recherche pour le correspondant IFÉ. Les missions des deux correspondants s’articulent intimement, leurs interactions et leur collaboration sont indispensables au développement et au fonctionnement du LéA et à son insertion dans le réseau.

Les chartes présentent également des outils qui sont à leur disposition pour mener leurs missions, notamment  ceux favorisant la communication et la diffusion des résultats de la recherche vers le monde de l’éducation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Charte du correspondant IFE**  **Responsabilités du correspondant IFÉ**  - Assurer le développement de la recherche, dont il est le représentant, avec les visées du dispositif LéA.  - Organiser la recherche de manière collaborative en favorisant l'approche réflexive.  - Participer, avec le correspondant LéA, à la communication sur la recherche vers l’ensemble des acteurs et des partenaires du LéA , en s’assurant de la visibilité de l’IFÉ.  - Impulser et favoriser la communication concernant la dimension “recherche” du dispositif LéA vers les partenaires de l’éducation et de la formation (autres LéA, CARDIE, ÉSPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l’IFÉ  - rendre compte des activités du LéA auprès de l’IFE, en collaboration avec le correspondant LéA  **Statut du correspondant IFÉ**  Le correspondant IFÉ est un chercheur ou un enseignant chercheur appartenant à un laboratoire à une équipe de recherche. Il peut être aussi un formateur ayant une charge de recherche (au sein d’une ÉSPÉ, par exemple).  La reconnaissance du travail du correspondant IFÉ (quotité de service, heures supplémentaires, autre…) devra être discutée avec la direction de l’institution dont il dépend, le correspondant IFÉ et le référent du LéA au comité de pilotage, et sera si possible inscrite dans la convention.  **Tâches à accomplir par le correspondant IFÉ**   * Participer à la publication des informations sur son LéA: actualiser la page du LéA sur le site des LéA, publier sur le blog, déposer des documents dans le dossier de partage. * Suivre l’écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE. * Proposer des projets de recherche pour assurer le financement des recherches menées dans le LéA * Organiser les recherches collaboratives en les situant dans leur contexte scientifique national et international * Présenter la recherche conduite dans son LéA lors d’évènements organisés par le correspondant LéA, lors des manifestations du réseau et lors de manifestations scientifiques. * Chercher à développer les liens   - avec les LéA du réseau notamment travaillant sur des thèmes proches  - entre son LéA et les projets qui peuvent s’en inspirer localement, dans le cadre du développement des “constellations” autour des LéA.   * Entretenir les relations avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels dans le but de développer des partenariats (à l’échelle locale, régionale, nationale et internationale). * Participer à l’élaboration des livrables (bilans annuels collectifs et individuels) avec l’ensemble de l’équipe, en collaboration avec le correspondant LéA. * Gérer la demande et la répartition des forfaits horaires pour les enseignants participants aux recherches, attester des services faits. * Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale | **Charte du correspondant LéA**  **Responsabilités du correspondant LéA**  - Coordonner les actions du LéA en assurant les liens entre l’IFé, l’équipe de recherche et la structure d’accueil, en particulier les personnels de direction.  - Organiser, avec le correspondant IFÉ, à la communication sur la recherche vers l’ensemble des partenaires du LéA, en s’assurant de la visibilité de l’IFÉ.   * - Contribuer avec le correspondant IFÉ à la communication concernant la dimension “recherche” du dispositif LéA vers les partenaires de l’éducation et de la formation (autres LéA, CARDIE, ÉSPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l’IFÉ * - rendre compte des activités du LéA auprès de l’IFÉ, en collaboration avec le correspondant LéA   **Statut du correspondant LéA**  Le correspondant LéA est un membre de la structure d’accueil ou lieu d’éducation. Il peut être impliqué directement dans la recherche en cours (enseignant associé à cette recherche par exemple), mais pas obligatoirement.  Dans le cas où le LéA est un établissement scolaire, l’enseignant correspondant LéA pourra être rémunéré par un forfait horaire dont le montant est précisé en début d’année scolaire. Dans les autres cas, la reconnaissance du travail du correspondant (libération d’un temps de travail, heures supplémentaires, autre…) devra être discutée avec la direction de la structure d’accueil du LéA, le correspondant IFÉ et le référent du LéA au comité de pilotage, et sera si possible inscrite dans la convention.  **Tâches à accomplir par le correspondant LéA**   * Compléter et actualiser la page du LéA en début de chaque année scolaire sur le site de l’IFÉ * Suivre l’écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE. * Organiser et favoriser la transmission de l'information au sein du LéA   - entre les membres de l’équipe : rappeler les tâches à accomplir et le calendrier prévisionnel, avoir un rôle de catalyseur  - entre la ou les structures d’accueil et l’équipe : mentionner l’existence du LéA sur le site internet de l’établissement et un lien vers le site des LéA, afficher les posters annonçant les manifestations du réseau, organiser des réunions pour présenter les travaux du LéA, notamment en début d’année prévoir un temps de partage avec les responsables d’établissements pour discuter les enjeux de la recherche, faire en sorte que le LéA soit inscrit dans le projet d’établissement…  - de l’IFé vers l’équipe : communiquer les informations recueillies lors du séminaire de rentrée et de la rencontre nationale des LéA, faire connaitre les ressources produites par le réseau, partager les informations concernant les recherches soutenues par l’IFé ainsi que les formations proposées  de l’équipe vers l’IFÉ : inviter chaque membre à s’inscrire sur le site collaboratif du LéA en indiquant son profil, déposer des documents dans l’espace collaboratif, coordonner la rédaction des bilans collectifs et individuels avec le correspondant IFE   * Communiquer au-delà : publier des billets sur le blog des LéA (description des travaux, organisation d’actions de formation, récit d’évènements importants, publication d’articles), inscrire le LéA sur la plateforme Expérithèque, participer aux journées de l’innovation, organiser des actions de formation, concevoir un module M@gistere * Développer des relations avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations, entreprises…) ainsi qu’avec l’ESPE. * Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale * Rédiger un rapport d’activité en fin d’année, s’il est enseignant associé à l’IFÉ |
| **Ressources et outils pour accompagner le travail des correspondants**  · ***Le site de l’IFÉ*** contient de nombreuses informations sur l’institut (présentation des équipes de recherche et des groupes de travail, catalogue de formation de formateurs, ressources de Veille et analyses, lien vers la bibliothèque…)  · ***Le site public des LéA*** décrit le dispositif, le réseau des LéA, donne les informations officielles sur chaque LéA et des liens vers les ressources produites par les LéA  · ***L’espace collaboratif du site des LéA*** permet le partage de documents et les échanges entre LéA (forum) et contient des documents de références fournis par l’IFE. Il est ouvert à tous les membres du réseau qui le souhaite et en particulier aux correspondants LéA et IFE.  · ***Le blog des LéA***, intégré à la plateforme Hypothèse, est l’outil de communication du réseau des LéA, entre ses acteurs, mais aussi vers tous les internautes intéressés. Il affiche les temps forts de la vie de chaque LéA et les évènements du réseau.  ***Le kit de communication,*** accessible dans l’espace collaboratif du site des LéA, il rassemble différents outils pour faciliter la communication au sein de chaque LéA et avec ses partenaires. | |